

## PUBLICATION RELATIVE À UNE NOTIFICATION DE TRANSPARENCE

*(Article 14, alinéa 1er de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes)*

EVS Broadcast Equipment a reçu ce 9 mai 2025 une notification de transparence dont il résulte que Ennismore Fund Management Limited détient désormais 2,95% des droits de vote de la société. Ennismore Fund Management Limited a ainsi franchi le seuil de participation de 3% à la baisse.

La déclaration, datée du 9 mai 2025, comprend les informations suivantes :

- Motif de la notification: acquisition ou cession de titres conférant le droit de votes ou de droits de votes
- Notification par: une personne qui notifie seule
- Personnes(s) tenue(s) à notification: Ennismore Fund Management Limited, 5 Kensington Church Street, London W8 4LD - UK
- Date de la transaction: 8 mai 2025
- Seuil franchi (en %): 3%
- Dénominateur: 14.327.024

A) Droits de vote	Notification précédente	Après la transaction			
		# droits de vote		% de droits de vote	
Détenteurs de droits de vote		Attachés à des titres	Non liés à des titres	Attachés à des titres	Non liés à des titres
Ennismore Fund Management Limited	435.497	422.293		2,95%	
Subtotal		422.293		2,95%	
<b>TOTAL</b>		<b>422.293</b>	<b>0</b>	<b>2,95%</b>	<b>0,00%</b>

B) Instruments financiers équivalents	Après la transaction					
	Type d'Instruments financiers	Date d'expiration	Période ou date d'exercice	# de droits de vote qui pourraient être acquis si l'instrument est exercé	% de droits de vote	Règlement
<b>TOTAL</b>				<b>0</b>	<b>0,00%</b>	

TOTAL (A & B)		# de droits de vote	% des droits de votes
<b>TOTAL (A &amp; B)</b>		<b>422.293</b>	<b>2,95%</b>

- Chaîne des entreprises contrôlées par l'intermédiaire desquelles la participation est effectivement détenue: Ennismore Fund Management Limited est l'investment manager qui peut exercer les droits de vote à sa propre discrétion en l'absence d'instructions spécifiques.



Le présent communiqué et la notification sont consultables sur le site web d'EVS ([www.evs.com](http://www.evs.com)).

EVS accorde une grande importance à la transparence et au respect des obligations réglementaires et s'engage à tenir ses actionnaires et les parties prenantes informés des développements susceptibles d'avoir un impact sur la structure de son actionnariat. EVS reste concentrée sur ses objectifs stratégiques et est confiante dans sa capacité à créer de la valeur pour ses actionnaires.

Les actionnaires sont tenus de déclarer leur participation en EVS dès que cette participation dépasse le seuil de 3% (selon les statuts) et chaque multiple de 5% (selon la loi belge). Les notifications de participation importante doivent être faites en accord avec la loi du 2 mai 2007 et les statuts d'EVS, et doivent être envoyées à la société (par email [corpcom@evs.com](mailto:corpcom@evs.com) ou par fax +32 4 361 7089), ainsi qu'à la FSMA. Le nombre de droits de vote (dénominateur) actuel dont il faut tenir compte est 14.327.024.

## À propos d'EVS

### Nous créons du retour sur émotion

EVS est mondialement reconnu comme principal fournisseur de technologie vidéo en direct pour les productions broadcast et de nouveaux médias. Couvrant l'ensemble du processus de production, les solutions EVS sont plébiscitées par les équipes de production du monde entier pour fournir les images sportives en direct les plus captivantes, les émissions de divertissement à la mode et des contenus d'actualité à des milliards de téléspectateurs chaque jour - et en temps réel. Alors que nous continuons à étendre notre empreinte, notre engagement envers une croissance durable pour notre entreprise et l'industrie est clairement démontré par notre stratégie ESG. Cet engagement se reflète non seulement dans nos résultats, mais aussi dans nos notes élevées auprès de différentes agences.

Basée à Liège, en Belgique, la société a une présence mondiale avec des bureaux en Australie, en Asie, au Moyen-Orient, en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique latine, employant plus de 700 collaborateurs et assurant les ventes, la formation et le support technique dans plus de 100 pays.

EVS est une société anonyme cotée sur Euronext Bruxelles : EVS, ISIN : BE0003820371. EVS fait, entre autres, partie des indices Euronext Tech Leaders et Euronext BEL Mid.

## Contacts

Pour plus d'informations sur ce communiqué de presse ou pour organiser un entretien avec EVS, veuillez contacter :

**Veerle De Wit** – Chief Financial Officer  
Tel: +32 4 361 7004 – Email: [v.dewit@evs.com](mailto:v.dewit@evs.com)

**Sébastien Verlaine** – Senior Brand & Corporate Communications Manager  
Tel: +32 4 361 5809 – Email: [s.verlaine@evs.com](mailto:s.verlaine@evs.com)

## Déclarations prospectives

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives concernant les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'EVS et de ses filiales. Ces déclarations sont basées sur les attentes ou les convictions actuelles de la direction d'EVS et sont soumises à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que



les résultats ou performances réels de la Société diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes sont liés à l'évolution de la technologie et des exigences du marché, à la concentration de l'entreprise sur un seul secteur, à la baisse de la demande pour les produits de l'entreprise et ceux de ses filiales, à l'incapacité de développer et d'introduire en temps opportun de nouvelles technologies, produits et applications, et à la perte de marché et la pression sur les prix résultant de la concurrence, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats ou performances réels de la société diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives. EVS n'assume aucune obligation de publier publiquement toute révision de ces déclarations prospectives pour refléter des événements ou des circonstances après la date des présentes ou pour refléter la survenance d'événements imprévus.

